

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 juin 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. JASPART (représenté par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par M. BERTHIER).

Membre excusé (1) : Mme MIELLE.

Date de convocation : 15 juin 2016

Délibération n° : 41-2016

Objet : Aides facultatives - Secteur social gérontologique

Compte rendu des mois de janvier, février, mars et avril 2016

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués sur proposition du Service Social Gérontologique s'élève à :

- 4 885,43 € pour le mois de janvier 2016,
- 5 433,69 € pour le mois de février 2016,
- 8 261,71 € pour le mois de mars 2016,
- 3 762,21 € pour le mois d'avril 2016.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal :

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

05 JUL. 2016



Fabrice CHATEL

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2016